



Délibération n°635
Agence d'Urbanisme Clermont Metropole
Convention 2019

Réunion du Comité Syndical du 19 juin 2019

Convoqué le onze juin deux mille dix-neuf, le Comité syndical s'est réuni le dix-neuf deux mille dix-neuf à dix-huit heures pour sa quatre-vingt-douzième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

92^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Madame Nadine ALAPETITE
Madame Pascale AMEIL
Madame Martine BELLEROSE
Monsieur Roland BLANCHET
Madame Jacqueline BOLIS
Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Serge CHARLEMAGNE
Monsieur Jacques CHEVALIER
Monsieur Alain DEAT
Monsieur Gérard DUBOIS
Monsieur Roger GARDES
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME

Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Gilles PETEL
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur René VINZIO
Monsieur Gilles VOLDOIRE

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING
Monsieur Mohand HAMOUMOU
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

À Monsieur Roger GARDES
À Monsieur Michel PROSLIER
À Monsieur Dominique ADENOT
À Monsieur Pierre PÉCOUL
À Monsieur Gérard CHANSARD

Étaient excusés / absents :

Monsieur Jean-Claude ARESTÉ
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Jacques BEAUJON
Monsieur José BELDA
Monsieur Michel BEYSSI
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Cyril CINEUX
Monsieur Jean-Christian COURCHINOX
Monsieur Jean-Paul CUZIN
Monsieur Joël DERRÉ
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Laurent DIAS
Madame Martine FAUCHER
Madame Hélène FEDERSPIEL
Monsieur Philippe GAILLARD
Madame Blandine GALLIOT

Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING
Monsieur Mohand HAMOUMOU
Monsieur Didier IMBERT
Monsieur Grégory LÉPÉE
Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Bertrand PASCIUTO
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Hervé PRONONCE
Madame Marie-Jeanne RAYNAL
Monsieur Christian SIMONET
Madame Marie-José TROTE
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Gérard VIALAT
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.

Agence d'Urbanisme Clermont Métropole Convention 2019

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 09 octobre 2003, le Grand Clermont a choisi d'adhérer à l'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole.

En 2018, l'Agence d'urbanisme a été plus particulièrement mobilisée (pour les dossiers qui intéressent directement le Grand Clermont) sur :

- Le socle d'observation mutualisé : des loyers, des mobilités, économique, du tourisme, de l'habitat
- Le défi métropolitain « rivière Allier » : études de définition de la route de l'Allier et de mise en réseau des maisons de site ; travail de préfiguration d'un observatoire de la rivière Allier
- Etude de potentialités des gares du Grand Clermont

En 2019, l'Agence d'urbanisme pourrait être mobilisée plus particulièrement sur :

Plan Paysage

→ Appui à l'animation en support du bureau d'études recruté pour la réalisation d'un plan paysage sur l'entrée sud de l'agglomération

Urbanisme qualitatif

063-200048171-20190619-DCS635-DE

→ **Reperage d'opérations remarquables publiques et privées, organisation d'ateliers et journées terrain** dans la perspective de co-construire une stratégie d'amélioration de la qualité de l'urbanisme

Programme Alimentaire Territorial

- Annuaire des points de vente (à confirmer)
- Repérage cartographique du foncier public en zones N et A sur le Grand Clermont qui pourrait être remobilisé sur un plan agricole
- Système d'observation du système alimentaire territorial (emplois, flux, circuits de vente, friches, emploi/ressource...)

Observatoire du tourisme

- Lancement et animation de l'observatoire du tourisme
- Publication de chiffre-clés du tourisme
- Réflexion sur un positionnement touristique commun à l'international / national entre les EPCI/SPL/OT du Grand Clermont

Observatoire de l'Habitat et Observatoire Local des Loyers

- Publications sur la demande sociale en logement et observation locale des loyers à l'échelle du Grand Clermont

SRADDET

- Production d'un avis conjoint entre le Pôle métropolitain, la Métropole et le Grand Clermont

Défi Allier du Pôle métropolitain

- Etudes sur la Route de l'Allier et la mise en réseau des maisons de site

Observatoire des mobilités

- Lignes périurbaines et accessibilité des pôles de vie du Grand Clermont : portrait de mobilité sur Mond'Arverne et Billom communauté

SCoT du Grand Clermont

- Analyse emploi/ressource sur les matériaux de construction, dans le cadre du schéma régional des carrières en cours d'élaboration et au regard de la hiérarchie des normes
- Note de cadrage juridique portant sur les évolutions du SCoT, au regard des dernières évolutions réglementaires

Dynamiques démographiques :

- Approfondir l'étude prospective de l'INSEE sur la démographie du Grand Clermont à l'horizon 2050

La participation du Grand Clermont pour l'année 2019 s'élèverait à 200.000,00 €, sachant que 70 % de cette somme serait versée à la signature de la convention et que le solde serait assujéti à un bilan conjoint à mi-parcours ; les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2019.

Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée Délibérante de se prononcer sur le projet de convention entre l'Agence d'Urbanisme et le PETR Grand Clermont pour l'année 2019 telle que présentée, d'acter le principe d'un versement de 70% de la subvention à compter de la signature de la subvention et d'assujettir le solde de la subvention à un bilan conjoint à mi-parcours et d'autoriser Monsieur le Président à signer la dite-convention.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'approuver le projet de convention entre l'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole et le PETR Le Grand Clermont pour l'année 2019 telle que présentée par son président ;**
- **d'autoriser le versement d'un acompte de 70 % du montant total de la subvention à la date de signature de la convention ;**
- **d'assujettir le versement du solde de 30 % du montant total de la subvention à la remise d'un bilan ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention ;**
- **dit que les crédits sont prévus au budget primitif de l'exercice 2019.**

À Clermont-Ferrand, mardi 2 juillet 2019.

**Dominique ADENOT,
Président.**

